

LE PUBLICISTE.

NONIDI 9 Brumaire, an VIII.

31 octobre, 1799



Détails sur les ravages de la peste dans le royaume de Maroc. — Combat entre les Français et les Autrichiens dans les environs de Mondovi. — Lettre du directoire batave au directoire français. — Proclamation affichée au Mans pendant le séjour des chouans. — Approbation de la résolution portant, que les parens des déportés ne peuvent point être assimilés aux parens des émigrés.

ESPAGNE.

Extrait d'une lettre du consul Matra au duc de Portland, datée de Gibraltar, le 9 août.

J'ai eu l'honneur de vous informer dans ma dernière des ravages que fait la peste en Barbarie. Comme depuis cette époque nous n'avons eu aucune communication avec la garnison, ce n'est qu'hier que j'ai pu apprendre de nouveaux détails. C'est Muly Suleiman qui a répandu la contagion dans tout l'Empire, en faisant marcher, au Sud, une armée qui en étoit infectée. Maroc est un désert. La mortalité y a été généralement d'environ 5,000 hommes par jour; & comme personne n'entroit les morts, on se contentoit de les tuer dans la rue avec des crocs, & on les y laissait. A la fin on a employé 100 hommes, chaque jour, à débarrasser les rues des cadavres morts; mais ce service étant une cause de mort certaine pour ceux qui le faisoient, a cessé bientôt. Un grand nombre des habitans qui restent, se réfugiant à Sier & vers la côte de Guinée, ont porté la peste jusqu'aux confins du désert.

A Mogador, quoique le mal ne fit que de commencer, il périt de 70 à 80 personnes par jour. Toutes les villes de la côte & au nord, en y comprenant Larrache, sont également infectées. Azziela, Tanger & Tétuan ne sont pas encore attaquées, & il paroît que la contagion a cessé à Tes & à Mequinez.

Tes est entièrement dépeuple. Vers le 20 juin, les maures ont estimé que la peste de cette ville & des villages qui en dépendent étoit de 274,000 personnes, parmi lesquelles on compte 50,000 des étoit de 274,000 personnes, parmi lesquelles on compte 50,000 des principaux talbs ou marchands du pays; & si l'on peut en croire à leur estimation, la peste a emporté un tiers des habitans des trois empires, dépopulation qu'on peut justement attribuer à la substitution de l'empereur & à la politique inhumaine de Ben-Hassen.

On avoit bien représenté à Muly-Suleiman le danger de traverser le pays tandis que la peste y étoit dans sa furie, mais l'empereur regardant toute précaution comme une violation des préceptes de sa religion, n'avoit voulu céder à aucune remontrance. D'un autre côté, si Ben-Hassen se fût opposé à son passage par Buguella & Abda, ainsi qu'il m'avoit assuré qu'il le feroit, l'empereur n'auroit pas passé outre; mais ce même Ben-Hassen a avoué depuis qu'il avoit cédé sur ce point uniquement dans l'espérance de faire perdre l'empereur dans l'esprit de son peuple, lorsqu'il verroit qu'il avoit répandu la peste dans le pays. Signé, MATRA.

ITALIE.

De Milan, le 22 vendémiaire.

La nouvelle de l'arrivée du roi de Sardaigne en Toscane ne s'est pas confirmée. On assure même que sa majesté restera dans son isle, jusqu'à ce que les Français aient repassé les Alpes; ce qui pourroit être fort long.

Le commissaire du vice-roi que la cour de Vienne envoie à Turin, n'est pas encore arrivé. En attendant, c'est une junta, composée du comte Saint-André & de plusieurs ministres du roi, qui gouverne sous les ordres des généraux autrichiens. L'opération la plus importante de cette junta a été l'émission de nouveaux billets royaux pour la somme de 20 millions. Les Autrichiens ont enlevé le numéraire qui restoit. Les persécutions continuent avec la même rigueur,

& le mécontentement est à son comble. Il ne faut pas croire que tous ceux qui ont pris les armes, soient dans la disposition de soutenir les coalisés.

Nous avons vu ici l'édit par lequel l'empereur enjoint à tous ses sujets lombards de rentrer dans leur patrie. Il leur donne vingt jours pour aller se constituer en prison. Après ce terme, leurs biens seront confisqués.

De Savonne, le 22 vendémiaire.

On s'est battu hier depuis cinq heures du matin jusqu'à huit heures du soir. Nous ne savons aucun détail de l'affaire; on croit que le général Championnet a attaqué l'ennemi dans les environs de Mondovi, en même-temps que le général Saint-Cyr a fait un mouvement avec toute l'alle droite de l'armée. On assure que le fort de Seravalle s'est rendu. Les Autrichiens doivent avoir évacué la rivière du Levant; ils ont encloué, en se retirant, les canons de Porto-Fino.

Il est impossible de peindre la misère dans laquelle se trouve l'armée. On va faire un emprunt de deux millions & demi à Gènes pour ses besoins: j'espère, si l'on s'y prend bien, qu'il réussira. Ici tout est horriblement cher; les œufs s'y vendent 1 fr. 50 c. la douzaine, et le reste à proportion. La république ligurienne s'est engagée à nourrir l'armée pendant quinze jours; mais leurs fournisseurs sont aussi frippons que les nôtres, tout ce qu'ils donnent est de la plus mauvaise qualité.

Du 25, nous avons fait 12,00 prisonniers à l'alle droite, dont 22 officiers. Je n'ai pas jusqu'ici de nouvelles de la bataille dont je te parle dans ma lettre. On entendoit encore le canon aujourd'hui.

ANGLETERRE.

De Londres, le 28 vendémiaire.

La cour a quitté Weymouth depuis quelques jours; elle est maintenant à Windsor.

Il ne reste plus, dit-on, aux Hollandais que quatre vaisseaux & quelques frégates.

Si l'union avec l'Irlande s'effectue, on prétend qu'il y aura un nouveau gouvernement. Le roi se fera reconnoître roi d'Angleterre, c'est-à-dire de la Grande-Bretagne, de l'Ecosse & de l'Irlande réunies.

Il est parti des courriers pour Ramsgate & Déal, avec défense d'embarquer aucun corps de troupes jusqu'à nouvel ordre. On excepte celles destinées pour l'Irlande.

A Ramsgate, les dragons du prince de Galles, qui étoient déjà embarqués, ont été remis à terre.

La société royale a reçu la dépêche de l'institut national de France, relative à Delomieu; on ne sait point encore le parti qu'elle prendra.

Les officiers porteurs de dépêches de la Hollande assurent que les troupes alliées étoient dans un état de fatigue qu'on ne sauroit dépeindre; que le duc d'York lui-même ne s'étoit jamais assis pour manger; & qu'il n'avoit point encore quitté la première chemise qu'il avoit à son départ de Rainsgate. A tout moment les alarmes renaissent, & on croyoit entendre le canon des Français.

C'est le colonel sir Charles Hamilton qui a été dépêché au duc d'York pour lui apporter la décision du cabinet, relative à l'évacuation de la Hollande; on a de suite envoyé force vaisseaux de transport pour aller prendre l'armée.

REPUBLIQUE BATAVE.

De la Haye, le 4 brumaire.

Les Anglais continuent à se rembarquer. Le 2 & le 3, ils ont embarqué au Texel toute l'artillerie de siège, une grande quantité de chevaux & trois régimens de cavalerie. Ce convoi a mis à la voile pour l'Angleterre, escorté par quelques frégates. Une nouvelle division, composée de 60 voiles, & portant une partie des troupes, doit partir le 7 du Texel.

Le lieutenant-général Daendels a écrit à notre agent de la guerre une lettre qu'on a rendue publique. Ce général y rend compte de ce qui s'est passé à l'aile droite de l'armée anglo-batave, depuis la retraite des Anglais du 16 vendémiaire, à la suite de l'action du 14. Cette lettre porte que s'il ne s'étoit avancé fort heureusement le 18 jusqu'à Winkel, il eût été à craindre que l'ennemi ne fût parvenu à submerger dans 24 heures toute la Nord-Hollande; car une des coupures dans la digue de Zuiderzée avoit déjà 19 pieds de profondeur.

Notre cercle constitutionnel & celui d'Amsterdam ont voté des félicitations au général Brune sur la victoire mémorable de Kastrium & la délivrance d'Alkmaer. Les députations chargées de porter ces adresses à Alkmaer, ont été très-bien accueillies par le général Brune, qui a accepté la bulle de membre honoraire de ces deux cercles.

La Haye, 22 octobre 1799, l'an 5 la république batave.

Le directoire exécutif de la république batave, au directoire exécutif de la république française.

Citoyens directeurs, le brave général Clément, en nous présentant, le 17 octobre, les drapeaux remportés par la valeur de l'armée combinée, nous a remis votre lettre du 11 vendémiaire.

Le procès-verbal suivant vous retracera l'appareil solennel avec lequel ces glorieux trophées ont été présentés à l'enthousiasme général.

Que les sentimens émus à l'occasion de cet événement mémorable, soient les gages & les garans, citoyens directeurs, de la fidélité & du dévouement avec lesquels nous soutiendrons toujours une cause au succès de laquelle les efforts réunis des deux républiques viennent de concourir avec tant de succès & de gloire.

Puisse la fierté anglaise humiliée avertir les puissances coalisées d'accepter l'olivier de la paix que la France victorieuse va leur présenter, parce que l'humanité la réclame!

Signé, J. F. R. VAN HOFF, président.

FULMAN, secrétaire-général.

REPUBLIQUE HELVÉTIQUE.

Extrait d'une lettre d'un officier de l'armée du Danube.

On ne peut se faire une idée de Suwarow & de ses Russes. C'est le fanatisme qui leur fait faire souvent des prodiges de valeur; & leur général profite à merveille de leur stupide ignorance. Il ressemble lui-même à un chef de secte, donnant sa bénédiction à tout le monde, parlant que de dieu & de ses miracles. Il est maigre, petit, mais vigoureux, malgré ses 75 ans. Il ne paroît ordinairement à la tête de son armée qu'en chemise & en pantalon quelquefois très-mauvais. Il boit beaucoup de liqueurs fortes & parle fréquemment de ses 65 batailles gagnées: il pleure comme un enfant, lorsqu'au milieu d'une action la victoire ne paroît pas se déclarer en sa faveur. Alors il descend de cheval, se jette dans la mêlée, parcourt les rangs qui pleurent, pécore ses soldats qu'il nomme ses enfans (& ceux-ci l'appellent leur père); il leur crie qu'il veut mourir; qu'il ne sauroit survivre à la perte d'une bataille. C'est ainsi qu'il parvient à électriser les combattans qui, pour conserver leur général, le tirent par force du danger, & fondent aussitôt sur l'ennemi, la bayonnette en avant, à toute outrance. Voilà comme on rapporte qu'il a gagné la bataille de Novorossitz. Suwarow est toujours accompagné du prince Constantin, fils de l'empereur de Russie. Ce jeune guerrier, âgé de 19 à 20 ans, est brave & raisonne assez juste. Il a, dit-on, ouvert sa caisse particulière pour secourir nos officiers faits prisonniers dans le Mulhenthal.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

De Rennes, le 2 brumaire.

Le 22 vendémiaire, il y eut un rassemblement général de chouans auprès de la forêt de Fougères: ils y reconquirent leurs chefs & terminèrent leur organisation. On porte leur nombre à 3000.

Le général Vital, chargé d'inspecter les différentes places de l'armée d'Angleterre, se rendoit ces jours derniers de Dol à Mayenne, d'où il devoit s'acheminer vers Paris. Il a été arrêté & pillé par les chouans entre Autrain & Fougères. Parmi les effets qui lui ont été enlevés, il se trouve différens vêtemens militaires & plusieurs mémoires sur la fortification des places & des côtes qu'il revenoit d'inspecter. Voici la teneur du passeport délivré par le chef des brigands à ce général:

« Le nommé Etienne-Louis Vital, général du génie au service de la république, a été arrêté par nous & satisfait à ce que nous lui avons demandé. Le 15 octobre 1799, près Fougères. Pour le roi, major-général commandant les royalistes de la division de Fougères. »

On prétend que le général des chouans lui a dit que, s'il eût été noble, il l'eût fait mettre à mort.

Du Mans, le 5 brumaire.

Pendant leur séjour ici, les rebelles y ont fait afficher la proclamation suivante:

« Nous, comte Louis-Victor Duchaine de Bourmont, chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint-Louis, colonel d'infanterie, commandant en chef pour le roi dans le Maine & pays adjacens. . . »

« Français, vos malheurs vont finir: l'heure des combats est sonnée; le jour de votre délivrance est arrivé. »

« Son altesse royale, Monsieur, frere du roi, n'attend pour arriver à bord de l'escadre alliée qui croise sur nos côtes qu'un point de débarquement qui lui soit offert. »

» D'un bout à l'autre de la France, les royalistes courent aux armes. L'élite de ceux des provinces de l'Ouest, attaque aujourd'hui les villes de Nantes, Vannes, Lorient, Saint-Brieux, Rennes, Fougères, Caen, Chollet, Montaigu, Laval & le Mans.

» Suivez l'exemple qu'ils vous donnent... &c. »

Le jeune homme, observe un de nos meilleurs écrivains périodiques, qui dit à des Français, dans la huitième année d'une guerre la plus meurtrière & la plus glorieuse dont les siècles aient vu naître, que l'heure des combats est sonnée, est nécessairement un échappé de collège à qui on ne peut donner un trône à relever, que lorsqu'aucun homme sensé n'en veut accepter la commission. Il est donc incontestable que la cause du roi de Vérone et de Mittau est aujourd'hui complètement abandonnée par tous les officiers de quelque expérience, qui la servoient au commencement de la guerre.

De PARIS, le 8 brumaire.

Le *Portique Républicain* a tenu, avant-hier, une séance publique dans la ci-devant église de l'Oratoire. Le citoyen Dubroca y a prononcé un discours, destiné à prouver que, même sous le despotisme des rois, le peuple Français avoit les vertus d'un peuple libre.

Le citoyen Simon a fait lire, par le citoyen Piis, deux scènes d'une nouvelle tragédie de *Mutius*.

Le citoyen Pons (de Verdun), député, a terminé la séance par des épigrammes, des portraits & des contes, tels que le duel entre un *anarchiste* & un *royaliste*; la caricature de *Suvarow*, etc. . . .

Le citoyen Laroche a présenté, à la société, le buste d'Helvétius, au nom de sa veuve & de sa famille.

— On parle toujours de changemens dans les ministères, mais sans qu'il s'en effectue aucun.

— Il est dû en ce moment à la plupart des employés quatre à cinq mois d'appointemens.

— Ces jours derniers, deux femmes ont assassiné leurs maris dans cette ville. L'une est une marchande de poissons de la rue Honoré, & l'autre vivoit de commissions.

— Hédouville est en route pour aller succéder au général Michaud, dans le commandement des départemens de l'Ouest.

— On remarque que le *nouvel Almanach National de l'an 8*, semble déjà très-vieux, en ce qu'un grand nombre des fonctionnaires & employés qui y figurent, ne sont déjà plus en place.

— Si notre littérature touche à la décadence, ce n'est pas du moins faute d'ouvrages nouveaux, puisque depuis nivose an 6, jusqu'en frimaire an 7, il en a paru en France 1,562, parmi lesquels 17 écrits de morale, 185 romans, autant de pièces de théâtre; le reste consiste en ouvrages sur les sciences physiques & mathématiques.

— La citoyenne Clairville, dont le chant a fait, pendant plusieurs années, les délices de Bordeaux, est engagée au Théâtre des Arts, à Paris.

— La ville d'Amiens n'est plus en état de siège.

— Une attaque des chouans contre Ancenis leur a fort mal réussi.

— Duval-Legris, l'un des principaux chefs des brigands dans le département des Côtes-du-Nord, a été tué dans une récente déroute de ses partisans.

— Henri Rohan-Rochefort, fils du ci-devant prince de ce

nom, a été condamné, le 28 vendémiaire, à la peine de mort, par la commission militaire séant à Grenoble. Il avoit été arrêté à Chambéry, comme émigré. Il est mort avec beaucoup de courage. Il n'avoit que 21 ans.

— Le tribunal criminel de la Seine-Inférieure a jugé le 5 de ce mois, un nommé Bailly, demeurant à Forges, convaincu d'avoir fait réimprimer & d'avoir vendu la proclamation du ci-devant *prince de Condé*, & d'être l'auteur, en partie, d'une chanson intitulée: *Confession générale de la République*. Le tribunal lui a appliqué la peine de mort. Mais le jury ayant déclaré qu'il y avoit des circonstances atténuantes, cette peine a été commuée, aux termes de la loi, en celle de la déportation.

— Dans la séance du 22 vendémiaire, le sénat helvétique a sanctionné la résolution par laquelle le grand conseil avoit approuvé les défenses faites par le directoire de payer l'emprunt exigé par Masséna.

— On dit qu'Oberlin est le seul des membres du directoire helvétique qui n'ait pas cru devoir manifester d'opposition à l'emprunt demandé par le général Masséna.

— On dit que, d'après la capitulation, les matelots Bataves qui s'étoient déclarés pour le prince d'Orange, ont eu la faculté de retourner dans leur patrie; mais qu'il en est resté en Angleterre environ 2,500.

— C'étoit peut-être bien plus pour le duc d'York, que pour le ci-devant statouder, que l'Angleterre tentoit la conquête de la Hollande. Aussi lui avoit-on déjà donné le titre de *capitaine-général*, l'un de ceux attachés au ci-devant stathoudérat.

Le duc d'York est l'enfant chéri du roi d'Angleterre. Celui-ci est désolé de ne pouvoir lui donner un trône, parce qu'il n'est que le second de ses fils. Voilà pourquoi, malgré l'incapacité reconnue de ce prince, son père s'obstine à le mettre en avant dans toutes les grandes occasions, espérant sans doute que les événemens lui présenteront quelque chance favorable. Il doit être à présent plus que jugé, d'après son ancienne expédition de Dunkerque, & sa récente défaite de Hollande.

— Le 7 vendémiaire, il n'y avoit encore à Venise que quatorze cardinaux, au nombre desquels étoient les cardinaux Maury & Rohan.

— Les rapports officiels, publiés par la cour de Vienne sur les combats en Suisse, font monter la perte des Russes, aux ordres de Korsakow à 7,000 hommes, & celles des autrichiens à un égal nombre. Mais on sait qu'en pareil cas on diminue toujours un peu.

Les feuilles étrangères portent aussi à 2,000 hommes la perte du corps de Coudé, à la bataille de Constance. Ce corps n'est plus que de 2,600 hommes qui campent près de Stockach & de Rodolpzell.

Il n'est pas vrai que Masséna ait fait fusiller les émigrés faits prisonniers en Helvétie.

N É C R O L O G I E.

Le ci-devant duc d'Anjou vient de mourir subitement à sa terre de Gaiscard, département de l'Oise. Il étoit âgé de 66 ans; il emporte les regrets des amis de la liberté, qui l'ont vu s'associer honorablement à sa conquête dès les premiers jours de la révolution; des infortunés qui l'ont approché & qu'il a tous accueillis & secourus; de tous ceux qui ont vécu dans son intimité (car ils ont eu à s'étonner chaque jour d'une nouvelle preuve de son fatigable bonté); d'une veuve qui ne s'occupe que de son bonheur, & qui fit un des exemples de son sexe, lorsqu'aux jours de la terreur, elle demanda aux agens révolutionnaires qui venoient arrêter son

merci la permission de partager sa captivité, & elle la partagea en effet pendant onze mois, quoique nul mandat d'arrêt n'eût été lancé contre elle.

Le ci-devant duc d'Aumont est mort dans un petit village dont les maisons incendiées, il y a quatre ans, ont été rebâties à ses frais en grande partie.

A Paris, au scandale des mœurs, les morts sont souvent portés à leur dernier asyle, sans l'escorte de ceux qu'ils avoient aimés : à Guiscart, cinq cents personnes au moins venues exprès de tous les environs, & toute la garde nationale sous les armes, ont accompagné les tristes restes de celui qui leur avoit donné l'exemple de toutes les vertus douces & généreuses, & qui avoit été leur pere & leur ami.

Encore deux mois avant sa mort, il avoit saisi une nouvelle occasion d'exercer la vertu la plus chère à son cœur. Informé que le citoyen Albanese, musicien très-connu, étoit malheureux & sans fortune, il s'étoit empressé de l'appeller chez lui, de subvenir à tous ses besoins, & depuis il l'a traité comme un ancien ami.

Et. M.

C O R P S L É G I S L A T I F.
C O N S E I L D E S C I N Q - C E N T S.
Présidence du citoyen LUCIEN BUONAPARTE.

Séance du 8 brumaire.

Au nom d'une commission, Renaud (de l'Orne) fait un rapport sur un jugement du tribunal de cassation, qui inculpe de forfaiture le tribunal correctionnel de Gien. La commission n'ayant rien vu dans la conduite de ce tribunal qui puisse motiver une décision aussi rigoureuse, puisque tout au plus on peut l'accuser d'erreur, propose de passer à l'ordre du jour. — Impression & ajournement.

Lucien Buonaparte, par motion d'ordre, appelle l'attention du conseil sur la situation de la veuve & des enfans d'un homme qui, après avoir dignement suivi la cause de la liberté & tenté de ravir son pays à l'esclavage, vient d'être assassiné par une cour martiale. C'est l'Irlandais Théobald Woolston : les services qu'il a rendus pendant la révolution, en combattant dans la Vendée avec le héros qui l'a pacifié, l'ont rendu cher à tous les républicains ; il s'embarqua pour aller délivrer son pays du joug de ses oppresseurs : le courage fut, dans cette circonstance, obligé de céder au nombre, & Woolston, malgré sa qualité d'adjudant au service de la république, fut traduit devant une cour martiale.

Ici, l'orateur donne quelques détails sur cette séance mémorable dont ont parlé les papiers publics. On y remarque le courage qui n'abandonne pas ce généreux martyr de la liberté, même dans ses derniers momens, le discours éloquent qu'il prononça devant ses juges, l'intérêt que marquoit à sa cause un peuple nombreux ; & enfin, la sentence de ce tribunal inique, qui le condamna à périr sur un échafaud ; il sut s'y soustraire, en se frappant lui-même ; mais son frere moins heureux, y perdit la vie.

L'anniversaire de cette mort honorable deviendra, n'en doutons pas, un jour glorieux pour ses compatriotes ! La fête de l'Union sera bientôt célébrée sur la place même de Dublin, par les Irlandais devenus libres, & la perfidie britannique, livrée à l'exécration des peuples ; mais en attendant cette heureuse époque, qu'il me soit permis de vous occuper de la veuve & des enfans de ce généreux martyr de la liberté. Que ne pouvez-vous, au milieu de cette enceinte, prononcer l'adoption solennelle de cette famille infortunée ! Avec quel sentiment devons-nous voir aujourd'hui Théobald en Irlande, & à Hambourg, Napper-Tandy se dépouiller de leurs uniformes, pour ne pas le souiller sur un échafaud ! Aujourd'hui que les Anglais, qui se disent les amis des arts,

demandent avec tant d'acharnement la tête du célèbre & malheureux Dolomieu. Je demande le renvoi à une commission spéciale des pièces, que je dépose sur le bureau, au nom de la veuve Woolston. — Adopté & impression du discours.

Une lettre du président du tribunal criminel & du commissaire du pouvoir exécutif, expose que depuis un mois le cours de la justice est interrompu, & que si la session de brumaire n'avoit pas lieu, le nombre des procès criminels à juger seroit triple : le jury d'accusation est également paralysé ; les innocens subissent une détention plus longue, & les coupables sont impanis. Ils terminent en invitant le conseil à statuer promptement sur le référé qui lui est soumis.

La discussion continue sur cet objet.

Briot obtient le premier la parole pour continuer son opinion, interrompue dans une des dernières séances. Il demande l'ordre du jour sur le message du directoire & sur le référé du tribunal. — Impression.

Après une longue discussion pour savoir si l'on admettra la liste pour le présent trimestre, formée le 22 fructidor, ou celle formée le 7 vendémiaire, & après que divers membres ont soutenu que toutes deux sont nulles, le conseil ajourne le tout à demain.

C O N S E I L D E S A N C I E N S.

Présidence du citoyen LEMERCIER.

Séance du 8 brumaire.

Le conseil reçoit & approuve de suite une résolution d'hier, portant que l'armée française en Italie, ne cesse de bien mériter de la patrie.

Porcher propose l'approbation d'une résolution qui porte que les parens des déportés de fructidor ne peuvent point être assimilés aux parens des émigrés. Il rappelle d'abord le principe de la personnalité des fautes ; fait sentir combien il il y a peu de similitude entre les émigrés qui sont sortis volontairement de France dans l'intention de faire la guerre à leur patrie, & les déportés de fructidor qui n'ont fait qu'obéir à une loi qui les chassoit du territoire français ; entre les parens des émigrés qui ont excité & favorisé la sortie & les projets de ceux-ci, & les parens des déportés qui n'ont partagé en rien le délire qui leur fut si fatal. Lorsque Carnot, ajoute-t-il, combinait ces plans de campagne qui ont guidé nos armées à la victoire ; lorsque Pichegru conquéroit la Hollande ; lorsque Boissy-d'Anglas sauvait, dans la journée du premier prairial, la convention & la république par sa fermeté, on n'accorda point d'honneurs à leurs familles ; pourquoi les chargeoit-on aujourd'hui de peines, les frapperoit-on d'interdiction parce que ces individus ont démerité de la république ? Il ne faut pas être plus rigoureux dans la punition qu'on ne fut généreux dans la récompense.

Le conseil approuve la résolution.

On procède à la nomination d'un commissaire aux archives, à la place de Baudin (des Ardennes). Rousseau est celui que les suffrages ont désigné pour son successeur.

Bourse du 8 brumaire.

Rente provis., 4 fr. 50 c. — Tiers-consol., 11 fr. 00 c. — Bons $\frac{2}{3}$, 92 cent. — Bons $\frac{1}{4}$, 00 c. — Bons d'arrérage, 82 fr. 50 c. ; 81 fr. 50 c. — Action de 50 fr. de la caisse des rentiers.

A. FRANÇOIS.

De l'Imprimerie de MEYMAT, rue des Moineaux, n°. 425.